

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU COMITÉ DE HAUTE-LOIRE DE HANDBALL

Visioconférence - 8 août 2024
sous la présidence de Aurélie VIALA

Élu(s) présent(s) : Laurent BIALLET, Louis-Guerric ROBIN, Estelle SOULIER, Aurélie VIALA.

Élu(s) excusé(s) : Marjorie WELCKLEN-DRIOT.

Élu(s) absent(s) : Catherine RUSSIER.

* * *

La séance est ouverte à 21h00

Laurent BIALLET annonce le quorum au début de la séance : 4 élus présents sur 6 membres dont la Présidente. Le quorum est atteint donc le Bureau directeur peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal du dernier Bureau directeur

Laurent BIALLET demande s'il y a des questions ou observations. Aucune remarque n'est faite donc le procès-verbal du Bureau directeur du 28 mai 2024 est soumis au vote.

Pour : 4	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Calendrier institutionnel

Proposition de calendrier

Laurent BIALLET présente le calendrier des prochaines réunions du Comité et des principaux évènements. Le Bureau directeur accepte de le proposer au prochain Conseil d'administration.

Assemblée générale extraordinaire

Les modifications statutaires demandées par la FFHandball et le règlement intérieur nouvellement créé doivent être adoptés en Assemblée générale pour entrer en vigueur. Le Bureau directeur valide la date du samedi 14 septembre 2024. Les convocations seront envoyées au plus tard 4 semaines avant la séance avec l'ordre du jour suivant :

- Procès-verbal de l'AG du 27 juin 2024
- Modifications des statuts
- Création du règlement intérieur
- Présentation de la saison 2024-2025
- Tour de table des clubs

Prochain Conseil d'administration

Le Bureau directeur confirme le prochain Conseil d'administration au jeudi 29 août 2024 avec l'ordre du jour suivant :

- Procès-verbaux des CA des 04/07/2024 et 09/08/2024
- Calendrier institutionnel
- 50 ans du Comité
- Bilan du Stage d'été 2024
- Point sur les commissions (règlements)
- Ressources humaines

3. Ressources humaines

Cabinet comptable

Louis-Guerric ROBIN souhaite suivre le budget du Comité de manière plus rigoureuse que les années précédentes afin d'ajuster au mieux nos finances. Il envisage collecter toutes les informations en temps réel pour y arriver.

Aurélie VIALA signale qu'il n'y a toujours aucune réponse du cabinet comptable concernant une éventuelle embauche. Un travail a été mené avec Catherine RUSSIER pour pallier cette absence d'informations :

- Les dépenses liées aux salariés du Comité pour une saison - hors heures supplémentaires, éventuelles augmentations de salaires et charges - s'élève à près de **71 600 €**.
- Pour la saison 2023-2024 ces dépenses s'élèvent à **76 712, 91 €** expliquées par les heures supplémentaires de Pierre DÉCHANCE de septembre 2023 à mars 2024 (surcroît d'activité).
- Le budget prévisionnel prévoyait une enveloppe salariale de 70 500 € avec une dépense supplémentaire de 15 000 € pour l'embauche d'un technicien à temps partiel.
- Suite à ce constat, l'enveloppe pour l'embauche d'un technicien serait à diminuer pour respecter le prévisionnel. La somme de 10 000 € est envisagée, ce qui correspondrait à 12h/semaine sur 10 mois.

Point sur les salariés

Aurélie VIALA évoque plusieurs points :

- Pierre DÉCHANCE : il est envisagé de modifier son contrat actuel par un contrat au forfait afin de mieux correspondre à la réalité du terrain. Selon l'option choisie (jour, heures ou demi-journée) il faudrait prévoir environ 3 600 € supplémentaires sur l'année.
- Meryll BONNEFOY : une révision de la fiche de poste est nécessaire ainsi qu'un cadrage des heures ITFE.
- Richard FONSEGRIVE : une discussion doit avoir lieu le 27/08/2024 avec les dirigeants du HSBY pour une éventuelle embauche via le Groupement d'employeurs de la Ligue AURA (club) et le Comité.

4. Divers

Commission permanente du Conseil départemental

Aurélie VIALA évoque les 17 162 € accordés par la Commission permanente du Conseil départemental de la Haute-Loire au titre des opérations de développement du Comité sur l'année 2024. Pierre DÉCHANCE devra envoyer le bilan des actions du Comité pour débloquer la somme.

Conventions HBC LOUDES - HOPC

Les différentes conventions doivent être validées par le Conseil d'administration pour un envoi à la Ligue AURA avant le 9 août 2024. Au vu de l'urgence, une consultation via Slack sera lancée. Laurent BIALLET se chargera de l'envoi par mail.

Fonctionnement du Comité

Aurélie VIALA demande un aménagement du bureau du Comité pour être plus fonctionnel : étiquetage des tiroirs, rangements supplémentaires, réassort de fournitures, etc.

Elle souligne également l'absence de documents-types pour les correspondances et comptes-rendus. Laurent BIALLET se chargera de les créer pour le prochain Bureau directeur.

Louis-Guerric ROBIN souhaite une clé pour accéder au siège du Comité. Aurélie VIALA se charge de récupérer les clés de Valéry RAVEYRE pour satisfaire sa demande.

* * *

La séance est close à 23h10

Aurélie VIALA
Présidente



Laurent BIALLET
Secrétaire général

